Chasse
et réseaux écologiques dans les Alpes

Quel est le rôle de la chasse dans la mise en réseau des habitats pour la faune et la flore ?

Les chasseurs passent beaucoup de temps en plein air. Excellents connaisseurs de la nature et de la faune sauvage, ce sont des partenaires de premier plan pour la mise en réseau des habitats. Pratiquer une chasse raisonnée aujourd'hui, c'est exploiter la faune sauvage dans une optique durable, tenir compte des exigences écologiques et contribuer à la préservation des habitats. La chasse est aussi une forme importante d'utilisation du territoire. Elle appartient à la tradition rurale, et fournit des aliments de qualité. Pratiquée de manière durable, elle contribue au maintien de la biodiversité et des habitats pour la faune et la flore. Les mesures de gestion cynégétique jouent elles aussi un rôle majeur. Elles favorisent la présence d'une population diversifiée et saine, ainsi que l'interconnexion des habitats. Dans la mesure du possible, les mesures de gestion du gibier doivent être mises en œuvre pour des populations entières, et non pour un terrain de chasse ou un territoire administratif donné. En maintenant ou en créant des corridors de migration, les chasseurs favorisent les échanges entre les populations.

L'union fait la force, et la nature en profite. Les chasseurs, les gardes forestiers et les écologistes ont des intérêts communs.

Pour assurer la mise en réseau des habitats, les différents acteurs concernés (gardes forestiers, chasseurs et protecteurs de la nature) doivent coopérer. L'information et l'écoute réciproques sont importantes, ainsi que la capacité à accepter les opinions divergentes. Les chasseurs sont des partenaires majeurs pour le maintien et la promotion des réseaux écologiques. Forts de leur connaissance des habitats, ils peuvent notamment faire des propositions pour l'instauration de zones de tranquillité, collaborer à la définition des objectifs des espaces protégés et apporter leurs expériences aux programmes de recherche. Vous trouverez au dos d'autres mesures permettant de contribuer directement ou indirectement au réseau écologique grâce à une pratique raisonnée et durable de la chasse.

Initiative Continuum écologique

Les fiches « Réseaux écologiques dans les Alpes » peuvent être téléchargées et commandées gratuitement sur
www.alpine-ecological-network.org

Ces fiches d'information sont publiées par l'Initiative Continuum écologique en français, en allemand et en italien pour favoriser la création de réseaux écologiques, en particulier dans le cadre du projet ECONNECT : www.econnectproject.eu L'Initiative Continuum écologique est soutenue par le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC, le Programme Espace alpin du WWF, le Comité scientifique international de recherche alpine ISCAR et la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA. Elle est financée par la MAVA, Fondation pour la Nature.

Éditeur : CIPRA International, Schaan/FL, avec le eoncours de l'Office de la Forêt, de la Nature et du Paysage de la Principauté du Liechtenstein. Graphisme : Bräm Grafik Kunst, Sargans/CH. Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL. Imprimé sur papier FSC. Crédits photos : Couverture : natur-bilder.ch, Page 2 : Site d'agrainage : M. Hug/NABU Baden-Württemberg, Sangliers : J. Treiber/pixelio.de. **Juillet 2010**

Comment y contribuer ?

Gérer la faune sauvage de facon durable et raisonnée

- Maintenir des populations saines, viables et adaptées aux capacités des habitats
- Réduire localement la pression exercée par la chasse (alterner périodes de chasse intensive et périodes de repos)
- Renoncer à l'alimentation intensive et à l'administration de médicaments, n'alimenter le gibier que durant les hivers très rigoureux et vérifier régulièrement si c'est encore nécessaire
- Renoncer aux pièges entraînant la mort des animaux, n'utiliser que des pièges permettant la capture des animaux vivants, prévoir un contrôle efficace
- Renoncer à chasser les espèces sauvages rares.

Mesures de gestion des biotopes

- Améliorer les structures des biotopes et les adapter aux besoins des espèces sauvages
- Dans les espaces protégés, chasser en respectant les objectifs de protection
- Collaborer à la définition des objectifs des espaces protégés
- Prendre en charge des responsabilités de surveillance de la nature dans les espaces protégés
- Participer à la création de zones de tranquillité, proposer des sites adaptés
- Contribuer à améliorer le recensement des populations de gibier et les connaissances sur leurs habitats
- Réaliser des projets et des mesures d'amélioration en collaboration avec les autres usagers du territoire.

Se former et diffuser les connaissances

- Introduire les questions écologiques dans les formations pour chasseurs
- Informer les non-chasseurs sur les questions liées à la chasse.

Coopérer avec d'autres acteurs

- Améliorer la situation alimentaire des grands herbivores en collaboration avec les gardes forestiers : éclaircir les forêts fermées, créer des gagnages dans les forêts, évaluer en commun les dégâts causés par le gibier
- Avec les autorités, les institutions et les associations, s'engager pour une gestion durable des animaux sauvages et de leurs habitats dans le sens de la protection de la nature, des biotopes et des espèces.

Parallèlement à la collaboration avec les chasseurs, d'autres mesures peuvent être prises dans différents domaines pour mettre en réseau les habitats. Pour être efficaces, ces mesures ne doivent pas être mises en œuvre de manière isolée, mais être intégrées dans une stratégie de création de réseaux écologiques.
Pour en savoir plus, consulter le catalogue de mesures présenté sur le site *www.alpine-ecological-network.org (en)* sous Continuum Initiative/Measures.

Bien chasser aujourd'hui
L'Association allemande pour une chasse écologiquement responsable (ÖJV) plaide en faveur d'une nouvelle orientation de la chasse tenant compte des connaissances actuelles en matière de sciences agricoles et forestières et de biologie du gibier. L'association préconise une chasse écologique et raisonnée.
Dans sa revue « Ökojagd » et d'autres publications, elle aborde notamment la question de l'importance des zones de repli pour la faune et la flore, des dérives dans les pratiques d'alimentation du gibier, des conflits entre les chasseurs et les protecteurs des animaux, ainsi que d'autres sujets importants liés à la chasse durable.
www.oejv.de (de)

Pourquoi des réseaux écologiques ?

Les Alpes sont l'une des régions européennes les plus riches en biodiversité. Au cours d'une journée, d'une année ou d'un cycle de vie, les animaux et les plantes doivent avoir accès à divers habitats et ressources pour se nourrir, se propager et se reproduire. Dans le cadre de leurs

[Conserver la biodiversité]

migrations, ils doivent souvent surmonter de nombreux obstacles. De plus, les espèces animales et végétales souffrent de la restriction de leur habitat engendrée par les activités humaines, en particulier par l'exploitation intensive des sols et le morcellement croissant du paysage.
C'est pourquoi la mise en réseau – et donc l'accessibilité – des différents territoires a une influence capitale sur la survie des populations et des espèces. Face au changement climatique, la connectivité revêt une importance croissante. Les espèces touchées par la modification du climat peuvent ainsi trouver de nouveaux habitats adaptés à leurs besoins et changer de territoire.

Les mesures concrètes pour la création de réseaux écologiques sont prises essentiellement au niveau local. Or, l'interconnexion des habitats n'est pas seulement importante à petite échelle. Certaines espèces animales comme le lynx, les grands ongulés (cerf) ou les rapaces (gypaète barbu) ont besoin de vastes habitats proches de l'état naturel. Il est donc nécessaire de coopérer au niveau alpin pour assurer la conservation de ces espèces.
La création de réseaux écologiques ne contribue pas seulement à améliorer les conditions de vie de nombreuses espèces

[La population en profite]

animales et végétales : les espaces naturels et semi-naturels profitent aussi à l'homme, par exemple en tant qu'espaces récréatifs ou par leur fonction de protection contre les risques naturels.
Il existe déjà de nombreux accords et initiatives en faveur de la connectivité écologique. En signant le Protocole sur la protection de la nature de la Convention alpine et la Convention sur la diversité biologique, les pays alpins se sont engagés à conserver et à utiliser la biodiversité de manière durable. Au niveau européen, on œuvre activement à la création d'un réseau paneuropéen dans lequel les Alpes jouent un rôle central. Les sites Natura 2000 et Émeraude sont des éléments essentiels de ce projet.
Souvent sans le savoir, nous sommes tous partie prenante de ces accords et initiatives. Pour assurer le succès du réseau écologique à travers les Alpes, il est capital d'impliquer la population et tous les acteurs concernés.

La nature alpine en chiffres :

- 4500 espèces végétales
- 45 % de ces espèces sont menacées de disparition d'ici 2100
- Territoire du lynx : 450 km^2
- 900 espaces protégés de grande taille dont la plupart ne sont pas interconnectés